

« Village solidaire » : le projet peut démarrer !

Le Conseil communal a approuvé la mise en place d'un concept « Village solidaire » en faveur des aînés de Corseaux, en collaboration avec Pro Senectute Vaud. Le processus complet s'échelonne sur trois ans. Première étape : établir un état des lieux de la qualité des vie des aînés dans la commune.

C'est à une large majorité que le législatif corsalin, lors de sa séance du 27 avril, a octroyé à la Municipalité le crédit de CHF 115'000. — qui doit permettre de faire de Corseaux un « Village solidaire ». Cette méthodologie est inspirée de la méthode « Quartiers solidaires », initiée par Pro Senectute Vaud avec le soutien de la Fondation Leenards. L'objectif est de « faciliter l'intégration des personnes âgées au sein de leur village afin d'améliorer leur qualité de vie », en leur permettant de développer, de renouer ou d'entretenir des liens sociaux. Cela implique aussi de la création d'espaces communautaires où les aînés puissent se rencontrer, développer des activités et affermir ainsi une identité commune.

Aînés motivés

Durant le deuxième semestre 2013, une étude préliminaire a été menée pour évaluer la faisabilité du projet « Village solidaire », sur la base d'une série d'entretiens menés par un animateur de Pro Senectute Vaud auprès d'habitants, d'institutions et d'associations locales. Cette enquête a notamment mis en avant le vieillissement de la population corsaline, le besoin d'un espace de rencontre et de centralité, mais aussi la motivation de la population senior. Autant d'éléments qui ont plaidé en faveur du lancement du projet.

Première phase en 2016

Suite au vote favorable du Conseil communal, la première phase commencera début 2016. Elle consistera en un diagnostic d'une

Corseaux, l'un des villages vaudois qui compte le plus d'aînés

Sur 2170 habitants que compte la commune, 863 ont plus de 55 ans, dont 558 plus de 65 ans et 275 plus de 75 ans (chiffres au 31 décembre 2014). Les plus de 65 ans représentent ainsi 25,5% de la population corsaline résidente, ce qui fait de Corseaux l'un des six villages vaudois comptant la plus grande part de personnes âgées. Comparativement, les plus de 65 ans représentent actuellement 16,3% de la population vaudoise.

durée de dix mois environ, visant à évaluer la qualité de vie des seniors dans la commune et à connaître leurs besoins, leurs envies et leurs ressources. Durant cette phase seront constitués trois groupes : un groupe habitants ; un groupe ressources réunissant les différents partenaires (représentants des services communaux, EMS, paroisses, Société de développement, etc.) ; un groupe stratégique composé des autorités politiques mandataires et de Pro Senectute. Une fois le diagnostic réalisé, un forum réunira l'ensemble des partenaires et personnes intéressées et les groupes proposeront à la Municipalité de continuer ou non le processus.

Un article détaillé a paru dans le Corsal'infos de septembre 2013. Il est consultable sur www.corseaux.ch > loisirs et vie locale > Corsal'infos.